

SOCCER EN GYMNASSE

RÈGLEMENTS DU CHAMPIONNAT

Article 1	Identification des catégories	2
Article 2	Accès au championnat régional scolaire	2
Article 3	Surclassement	2
Article 4	Composition de la délégation	2-3
Article 5	Formulation des rencontres	3
Article 6	Durée des parties	3-4
Article 7	Délai	4
Article 8	Récompenses	5
Article 9	Expulsion	5
ANNEXE I	SYSTÈME POINTS POULES	

ARTICLE 1 IDENTIFICATION DES CATÉGORIES

1.1 Selon les catégories en vigueur du R.S.E.Q. Est du Québec

ARTICLE 2 ACCÈS AU CHAMPIONNAT RÉGIONAL SCOLAIRE

2.1 Les équipes présentes seront celles qui auront participé à la ligue (exception pour les Îles-de-la-Madeleine).

ARTICLE 3 SURCLASSEMENT

3.1 Le surclassement sera permis.

ARTICLE 4 COMPOSITION DES ÉQUIPES

4.1 En uniforme:

Maximum de quinze (15) et un minimum de six (6). Un délai de quinze (15) minutes est alloué pour permettre à l'équipe d'atteindre le nombre de joueur minimum, après quoi, l'équipe perd le match par défaut.

4.2 Sur le terrain:

Quatre (4) joueurs plus un (1) gardien.

N.B. Il est entendu que l'équipe qui se classera pour le championnat provincial scolaire devra respecter le règlement de ce championnat qui est de huit (8) joueurs minimum.

4.3 Si un joueur se blesse et que l'équipe a débuté le tournoi selon le règlement, elle ne sera pas pénalisée.

- 4.4 Si une école à deux équipes dans la même catégorie/sexe et qu'elle décide d'en inscrire une seule, elle pourra prendre des joueurs dans les deux.

ARTICLE 5 FORMULE DES RENCONTRES

- 5.1 Les Championnats régionaux scolaires seront joués sous la forme « faux-consolation ».

- 5.2 **Suite à la saison, il y aura un classement général (points-poules). Les équipes ayant terminé la saison dans le poule I seront automatiquement qualifiées pour la division II. L'équipe ayant terminée dans le poule II avec le plus de points-poules aura la possibilité de s'inscrire en division II (dans les réseaux de 10, 11 13 14 et 15 équipes). À partir d'un réseau à 16 équipes, le dernier poule I fera office de division II. Les autres équipes seront automatiquement inscrites dans la division III.**

ARTICLE 6 DURÉE DES PARTIES [\(voir art.4 règle prov.\)](#)

- 6.1 La durée des parties est de 2 X 20 minutes non chronométrées. En temps réglementaire, le match peut être prolongé pour récupérer les arrêts de jeu non planifiés (substitutions, blessures, etc.) En tout état de cause la durée de la récupération des arrêts de jeu est à la discrétion de l'arbitre.

- 6.1.1 Chaque équipe a droit à un temps mort de trente (30) secondes par partie (incluant la période de prolongation). Le temps mort doit être appelé par l'entraîneur de l'équipe lorsque celle-ci est en possession du ballon lors d'un arrêt du jeu (relance du gardien, touche, coup franc direct, coup franc indirect, coup de pied de coin, coup de pied de réparation et coup franc sans mur

6.2 Prolongation :

6.2.1 Rondes préliminaires

En cas d'égalité, il y aura trois (3) tirs au but obligatoires parmi les joueurs sur le terrain au terme du temps réglementaire. S'il y a encore égalité, chaque équipe aura un tir au but jusqu'à ce qu'il y ait un gagnant.

6.2.2 Demi-finales et finales

En cas d'égalité, il n'y aura qu'une seule période de prolongation de cinq (5) minutes. Les cinq (5) minutes doivent être jouées au complet. Si l'égalité persiste, il y aura trois (3) tirs au but obligatoires et s'il y a encore égalité, chaque équipe aura un tir au but jusqu'à ce qu'il y ait un gagnant.

6.2.3 Procédures pour la fusillade

Seulement les joueurs qui sont sur le terrain à la fin du temps régulier pourront participer aux tirs au but. Si une équipe avait un joueur en moins dû à une expulsion, l'autre équipe devrait alors retirer un joueur pour les tirs au but.

6.3 Entre le temps régulier et la prolongation, une pause deux (2) minutes sera accordée.

6.4 S'il y a un écart de sept buts à la mi-temps, l'entraîneur de l'équipe qui perd pourra demander à l'arbitre d'arrêter le match. Le pointage final sera de 7 à 0. Les cartons seront toujours en vigueur et comptabilisés.

6.5 Le Championnat régional scolaire se jouera sur un minimum de trois plateaux.

ARTICLE 7 DÉLAI

7.1 Un délai de quinze (15) minutes après l'heure qui avait été prévue pour le début de la partie sera accordé à une équipe pour qu'elle se présente sur le terrain; passé ce délai, l'équipe absente perdra par forfait (par un pointage de 3 à 0) et ce, sans appel.

ARTICLE 8 RÉCOMPENSES

8.1 Une bannière permanente aux couleurs du championnat sera remise à l'équipe qui sera classée première au classement et ce, par sexe et ce, pour les catégories suivantes :

Benjamine, cadette et juvénile.

8.2 Une bannière d'éthique sportive sera remise à l'entité-école (une par catégorie : benjamin, cadet et juvénile) qui aura démontré la meilleure éthique sportive durant la saison et le Championnat régional scolaire. Elle sera remise lors du Championnat régional scolaire.

8.3 Des médailles seront remises à chacun des membres des équipes qui, au classement général par catégorie, se seront respectivement classées :

Première : médaille d'or

Deuxième : médaille d'argent

Troisième : médaille de bronze

ARTICLE 9 EXPULSION

9.1 **Même fonctionnement que durant la saison.**

ANNEXE I : SYSTÈME DE POINTS

EXEMPLE : si nous avons sept équipes et plus, le système de points sera réparti de la façon suivante (la dernière équipe du poule I aura le même nombre de point que la première du poule II) :

EXEMPLE À HUIT ÉQUIPES :

Poule I :	1^{ère} :	7 points
	2^e :	6 points
	3^e :	5 points
	4^e :	4 points
Poule II :	1^{ère} :	4 points
	2^e :	3 points
	3^e :	2 points
	4^e :	1 points

Si l'égalité persiste entre deux (2) ou plusieurs équipes (avec les points poules et non la fiche victoire défaite) à la fin de la saison :

a) résultat des matchs entre les équipes en cause lors de la saison (excluant le pré-saison).

b) fiche victoire-défaite dans le poule I (excluant le pré-saison).

c) points pour divisés par les points contre lors des matchs dans le poule I (excluant le pré-saison).

d) fiche victoire-défaite contre les mêmes équipes contre qui elles auront jouées (excluant le pré-saison).

Nous utiliserons le même fonctionnement pour les toutes les catégories/sexes.